
ACADÉMIE FRANÇAISE.

SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE.

DU JEUDI 16 NOVEMBRE 1876.

PROGRAMME DES PRIX DÉCERNÉS.

PRIX D'ÉLOQUENCE POUR 1876.

L'Académie avait proposé pour sujet du prix d'éloquence à décerner en 1876 :

Discours sur le génie de Rabelais, sur le caractère et la portée de son œuvre.

Le prix a été décerné au n° 16, portant pour épigraphe :

Pax hominibus bonæ voluntatis.

dont l'auteur est M. Emile GEBHART, professeur de littérature étrangère à la Faculté des lettres de Nancy.

L'accessit a été décerné au n° 12, portant pour épigraphe :

Toujours riant, toujours buvant d'autant à un chacun, toujours se guabelant, toujours dissimulant son divin savoir.

PRIX MONTYON

DESTINÉS AUX OUVRAGES LES PLUS UTILES
AUX MŒURS.

L'Académie française a décerné un prix de *deux mille cinq cents francs* :

A M. *Ludovic* CARRAU, professeur de philosophie à la faculté des lettres de Besançon, pour son ouvrage intitulé : *la Morale utilitaire*, 1 vol. in-8.

Trois prix de *deux mille francs* chacun :

A M. *E.* DE VALBEZEN, ancien consul général à Calcutta, ministre plénipotentiaire, pour son ouvrage intitulé : *les Anglais et l'Inde*, 2 vol. in-8.

A M. *Albert* DUPAIGNE, inspecteur primaire à Paris, pour son ouvrage intitulé : *les Montagnes*, 1 vol. in-8.

A M. *Hector* DE SAINT-MAUR, pour son volume de poésies intitulé : *les Derniers Chants, 1855-1875*, 1 vol. in-12.

Quatre prix de *quinze cents francs* chacun :

A M. *Alfred* FRANKLIN, pour son ouvrage intitulé : *Améline Du Bourg*, 1 vol. in-12.

A M. *P.-J.* STAHL, pour son ouvrage intitulé : *les Patins d'argent*, 1 vol. in-8.

A M. *E.* DUPRÉ-LASALE, conseiller à la cour de cassation,

pour son ouvrage intitulé : *Michel de l'Hospital*, 1505-1558, 1 vol. in-8.

A M. Jean AICARD, pour son recueil de poésies intitulé : *la Chanson de l'enfant*, 1 vol. in-12.

PRIX FONDÉ PAR M. LE BARON GOBERT.

Ce prix, conformément à l'intention expresse du testateur, se compose des neuf dixièmes du revenu total qu'il a légué à l'Académie, l'autre dixième étant réservé pour l'écrivain sur l'*Histoire de France* qui aura le plus approché du prix.

L'Académie a décerné de nouveau le grand prix de la fondation GOBERT à M. CASIMIR GAILLARDIN, professeur d'histoire au lycée Louis-le-Grand, pour le cinquième volume de l'*Histoire du règne de Louis XIV*, 5 vol. in-8°.

L'Académie a décidé que le second prix de la même fondation serait décerné à M. l'abbé HOUSSAYE, pour son ouvrage intitulé : *Histoire du cardinal de Bérulle*, 3 vol. in-8.

PRIX

FONDÉ PAR M. LE COMTE DE MAILLÉ-LATOUR-LANDRY.

L'Académie a décidé que ce prix serait, dans les conditions de la fondation, partagé entre M. André LEMOYNE et M. PIÉDAGNEL.

PRIX BORDIN.

Le prix de *trois mille francs*, fondé par feu M. BORDIN, pour l'encouragement de la haute littérature, a été partagé entre M. Jules LEVALLOIS, pour son ouvrage intitulé : *Cornéille inconnu*, 1 vol. in-8; et M. Ernest DAUDET, pour son ouvrage intitulé : *Histoire du ministère de M. de Martignac, sa vie politique et les dernières années de la Restauration*, 1 vol. in-8.

PRIX LAMBERT.

L'Académie a décidé que la récompense honorifique fondée par feu M. LAMBERT serait décernée à M^{me} MENDEZ, née Judith GAUTIER.

PRIX DE TRADUCTION

FONDÉ PAR FEU M. LANGLOIS.

Le prix de la fondation Langlois a été décerné à M. ANQUETIL, inspecteur d'Académie honoraire, pour sa traduction en vers des *Œuvres d'Horace*, 2 vol. in-12.

PRIX THÉROUANNE.

L'Académie a décidé que le prix de la fondation THÉROUANNE, pour l'encouragement des travaux historiques, serait décerné :

A M. Marius TOPIN, pour son ouvrage intitulé : *Étude historique sur Louis XIII et Richelieu*, 1 vol. in-8° ;

Et à M. B. AUBÉ, professeur de philosophie au lycée Fontanes, pour son ouvrage intitulé : *Histoire des persécutions de l'Église jusqu'à la fin des Antonins*, 1 vol. in-8°.

L'Académie a décidé que, sur les quatre mille francs, qui forment la valeur annuelle de ce prix, trois mille francs seraient attribués à M. Marius TOPIN, et mille francs à M. B. AUBÉ.

PRIX MARCELIN GUÉRIN.

Ce prix, selon les intentions du fondateur, est destiné à récompenser les livres et écrits qui se seraient récemment produits en histoire, en éloquence et dans tous les genres de littérature et qui paraîtraient les plus propres à honorer la France, à relever parmi nous les idées, les mœurs et les caractères, et à ramener notre société aux principes les plus salutaires pour l'avenir.

L'Académie a décerné le prix Marcelin GUÉRIN, de la

valeur de *cinq mille francs*, aux deux volumes publiés par M. Ferdinand de LESSEPS, sous ce titre : *Lettres, Journal et Documents pour servir à l'histoire du canal de Suez*, 1854, 1855 et 1856, 2 vol. in-8°.

PRIX FONDÉ EN 1873

Par un ancien membre de l'Académie, pour être décerné dans l'intérêt des lettres.

L'Académie, décernant ce prix pour la deuxième fois, a attribué une somme de *deux mille cinq cents francs* à M. François COPPÉE, et une somme de *quinze cents francs* à l'*Histoire de la littérature italienne depuis ses origines jusqu'à nos jours*, par feu M. ÉTIENNE.